

Questions réponses

Est ce que je m'adresse au Parc pour loger dans un Gîte Panda ?

Non, il faut s'adresser aux Gîtes de France ou directement au propriétaire.

Qu'est ce que la marque "Parc naturel régional" ?

La marque est composée d'un emblème figuratif et d'une dénomination propre, déposée à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) par le ministère chargé de l'Environnement qui en est propriétaire et qui l'accorde au territoire pour sa signalétique et valoriser ses actions. Nul ne peut l'utiliser sans l'accord express du Parc.

Croquez la pomme !

Douillons, tartes, confitures, cidre... La pomme, fruit emblématique de la Normandie, inspire les gourmands. Le Parc lui consacre un musée, la **Maison de la Pomme**, dans le village de **Sainte-Opportune-la-Mare**. A couteau ou à cidre, vous y découvrirez ce fruit " permis " dans tous ses états, de la plantation, à la récolte, en passant par les techniques de greffe, sans oublier la fabrication du cidre, les alambics et la dégustation !



Une certaine idée

En trente ans d'existence, le Parc a conduit des actions touristiques et l'animation d'infrastructures d'accueil, telles que l'économie de randonnées et de découverte du patrimoine. Jusqu'en 1994 ce réseau avant de se réorienter vers le conseil et le soutien aux professionnels du tourisme, le Parc axe sa stratégie sur la mise en accord avec les principes de la Charte Européenne du Tourisme.

Le Parc a relevé le défi d'un tourisme durable. Après avoir créé et animé des structures d'accueil, il se positionne désormais comme l'un des interlocuteurs privilégiés de tous les professionnels du tourisme.

Le Parc, l'atout tourisme

Au sein de l'Association Tourisme, les acteurs publics, les prestataires privés et le réseau associatif disposent d'un lieu privilégié d'expression, d'action et de communication. La *Journée de la randonnée* est née de cet échange et des opérations comme *Saveurs en Seine* doi-





du tourisme

iques mettant en avant l'image de la Seine d'abord centrées sur la création de la Basse Seine, la Base de loisirs de Jumièges ou les itinéraires, l'Association Tourisme du Parc a animé et fait vivre commercialement des porteurs de projets. Aujourd'hui, pour accompagner l'évolution du développement d'actions spécifiques, notamment le tourisme de pleine nature, en

vent permettre de créer un lien durable entre les producteurs, les artisans et les restaurateurs.

Faites le plein de nature

Depuis sa création, le Parc développe une action touristique en accord avec la gestion et la préservation des sites sensibles. Toutes les entreprises touristiques peuvent déjà bénéficier, sur simple demande, d'un pré-diagnostic environnemental confidentiel ainsi que d'une aide dans la mise en place d'une gestion adaptée. Les savoir-faire locaux sont valorisés à travers la route des

fruits et celle des chaumières.

Le tourisme de pleine nature est au cœur de son action. En 2004, on compte sept gîtes panda sur le territoire du Parc. Situés à proximité de sentiers ou de sites remarquables, ces gîtes mettent les milieux naturels à la portée de chacun et une mallette pédagogique y est disponible pour répondre à leurs interrogations. La mise en place, en 2005, de la Charte Européenne du Tourisme Durable s'inscrit donc dans la continuité de ces actions.



Martine et Gérard LENORMAND,
Heurteauville

Producteur de cidre à Heurteauville depuis 1999, Martine et Gérard Lenormand utilisent les animations du Parc pour mettre en valeur leurs produits et faire pétiller les yeux des touristes.

Pourquoi participez-vous à l'opération "Saveurs en Seine" ?

C'est la troisième année. Même si nous travaillons déjà avec certains restaurateurs, Saveurs en Seine nous a permis de créer des liens supplémentaires. Nous regrettons que cette opération ne dure pas plus longtemps. Je trouve dommage que des restaurateurs proposent aux touristes du cidre breton alors qu'ils sont ici pour boire et manger normand.

Vous faites partie de l'association de la Maison de la pomme à Sainte-Opportune-la-Mare ?

Nous sommes rentrés dans l'association il y a quatre ans. C'est une vitrine des produits cidricoles locaux qui permet aux vacanciers de compléter une visite culturelle par une dégustation. Après avoir découvert la tradition de la pomme, un verre de cidre fait le lien avec le présent. Même si les outils ont un peu évolué, cela montre que la manière de faire du cidre est restée la même.

L'utilisation d'une exposition, telle que celle consacrée à la pomme, est-elle un plus pour vous ?

L'alambic que nous prête le Parc est magnifique. Cet objet de musée a été restauré et surtout, il continue à vivre. Les expositions nous permettent de créer des animations autour de nos produits et de les valoriser. Nous nous appuyons dessus pour expliquer aux visiteurs notre savoir-faire.

La politique touristique du Parc vous a-t-elle amené des visiteurs ?

Assurément. La route des fruits a entraîné des touristes vers l'intérieur des terres. De nombreux visiteurs débarquent avec les dépliants et les parcours conçus par le Parc.

Cela s'est-il traduit par un changement chez vos clients, voire des retombées économiques ?

Pour ceux qui ne connaissent pas du tout la manière de faire du cidre, ils sont ravis de découvrir l'élaboration de cette boisson. Mais nous avons aussi beaucoup de gens du coin : ce public normand, déjà connaisseur, vient retrouver les arômes et l'ambiance du temps de leurs grands-parents. Ces opérations sont aussi un bon moyen de faire découvrir le village aux gens de passage.

Questions réponses

En passant par la Normandie, avec des sabots...

Sabots de paysans remplis de paille, galoches d'écoliers en blouse noire, sabots de braconnier... Deux cents paires de souliers en bois sont exposées à **La-Haye-de-Routot**, dans une chaumière traditionnelle du Roumois datant du 18^e siècle. Cette surprenante collection provient des ateliers d'une trentaine de sabotiers de toute la France, dont certains sont encore en activité. La maison est aussi un lieu vivant, qui accueille autour de l'âtre de nombreuses animations.



La Seine actrice de l'histoire

Le **Musée de la Marine de Seine**, à **Caudebec-en-Caux**, présente les rapports que l'homme a noués avec le fleuve, d'abord capricieux puis domestiqué. Constructeurs de bateaux, pêcheurs et marins défièrent en effet pendant plusieurs siècles les extravagances du fleuve qui, à chaque marée, à chaque saison, changeait de lit, construisait de nouveaux bancs de sable et engloutissait des îles. Le musée abrite également une collection de bateaux et d'embarcations de Seine, dont la dernière gribane lancée en 1886, l'ancêtre des péniches, un voilier très plat qui servait au transport de marchandises.



Quelques éléments

Plongez dans vos racines

La collection regroupe des objets variés comme des ustensiles de cuisine, des jouets, des affiches, des documents d'archives, des collections de photographies, des costumes, des véhicules ou des bateaux. Elle s'enrichit de jour en jour grâce à des achats, des dépôts ou des dons de particuliers qui sont conscients de la valeur de ces témoignages. Après sept années de numérisation, elle sera en ligne sur Internet. Chercheurs, enseignants ou simples curieux pourront, de chez eux, accéder aux collections.



ents de la collection

Vous avez dit patrimoine ?

En vingt ans d'existence, l'Ecomusée de la Basse Seine a rassemblé 11 000 objets qui retracent la mémoire de ce territoire. Il a su créer un lien entre les différentes associations locales qui assurent des actions de sauvegarde et de mise en valeur de cet héritage collectif. A travers la sauvegarde de ces témoignages du passé, le Parc est résolument tourné vers l'avenir.

Quand le passé fait vivre le présent

Plutôt qu'un musée unique, c'est un réseau de musées, disséminés sur tout le territoire du Parc, qui participe à la valorisation d'un monde rural dominé par l'agriculture et l'artisanat. Le passé devient un outil de dialogue entre les générations.

Les musées, outre leur vocation culturelle, ont aussi une dimension d'aménagement du territoire en créant une activité touristique et économique. Les communes rurales peuvent ainsi conserver leur patrimoine et valoriser les savoir-faire. Le maintien et le dévelop-

pement d'artisanats remarquables tels que l'arboriculture ou l'usage dans la construction traditionnelle du chaume et du torchis ont été remis au goût du jour grâce à des artisans passionnés et à l'aide financière et technique du Parc.

A la rencontre des habitants

Véritable service destiné à l'ensemble du territoire, les expositions ont gardé le fonctionnement itinérant de leurs débuts. Ainsi, leur prêt reste gratuit pour les communes et les associations du territoire du Parc. Plus de 1000 objets sont ainsi présentés chaque année dans quelques 30 expositions.



Rolande PLOUARD,
Elue, Caudebec-en-Caux

Quand les expositions se livrent...

Adjointe au Maire de Caudebec, Rolande Plouard est responsable de la Bibliothèque de Caudebec-en-Caux. Cette année, elle a accueilli durant deux mois une exposition consacrée à l'eau, conçue par le Parc. Des expositions dans une bibliothèque, pour elle, ça coule de source.

D'où vous est venue l'idée d'une exposition sur l'eau ?

Nous sommes une bibliothèque municipale mais nous travaillons aussi avec les classes de l'intercommunalité. Régulièrement, nous organisons des réunions avec les enseignants des établissements de notre communauté de communes et nous décidons ensemble des actions culturelles pour les enfants. Quand un enseignant a lancé le thème d'une exposition sur l'eau, j'ai tout de suite été partante.

Aviez-vous déjà fait appel au prêt d'expositions du Parc ?

Oui, en septembre 2003. Habituellement, nous concevons nous-même nos expositions mais nous disposons de moins en moins de temps pour le faire. Et la demande du public ne faiblit pas. Nous faisons donc de plus en plus appel à l'aide du Parc. C'est très important pour nous d'être épaulés.

Comment s'est déroulée l'exposition ?

Trois agents du Parc sont venus monter différents éléments comme le bassin ou les panneaux. L'exposition était guidée et les enfants avaient un questionnaire à remplir. Les expositions sont à la fois ludiques et éducatives. Elles parlent aux enfants. De nombreux enseignants ont d'ailleurs utilisé cette visite dans leurs cours.

Quel a été l'accueil du public ?

Enthousiaste. Près de 623 élèves l'ont vue. Elle aura permis à certains enfants de rentrer pour la première fois dans une bibliothèque.

Est-ce le rôle d'une bibliothèque de proposer ces événements culturels ?

C'est notre rôle d'être de faire de cette bibliothèque un lieu de culture au service des habitants. En milieu rural, il faut utiliser tous les outils à notre disposition pour partager et amener la culture au cœur des villages. Les enfants sont demandeurs de savoirs et en discutent après avec leurs parents.

Utiliserez-vous de nouveau les expositions du Parc ?

Pour l'année prochaine, nous préparons une exposition sur la forêt avec le Parc. L'exposition est actuellement en construction à la maison du Parc. De notre côté, nous travaillons sur le thème du bois.



Que signifie Biodiversité ?

La biodiversité, c'est l'ensemble des organismes vivants et des différents endroits qui leur permettent de vivre. Ainsi chaque habitat peut abriter une grande variété d'occupants. Un vieil arbre dans une forêt (habitat) peut abriter 3, 4 ou plusieurs espèces d'oiseaux et plus de 20 espèces d'insectes (biodiversité). Ainsi, un hérisson peut venir s'y nourrir, des écureuils s'y cacher et une martre peut y guetter ses proies.

Qu'est ce qui est naturel et qu'est ce qui est culturel ?

"Un galet tout rond, sculpté, modelé, roulé, poli par la mer est un élément naturel. Quand une main le ramasse et le dépose sur sa table de nuit en décoration, il devient un élément culturel."

Est-ce que le Parc récupère les animaux blessés ?

Non, ce n'est pas un centre de sauvegarde comme le CHENE (Centre d'Hébergement et d'Education à la Nature et l'Environnement) ou Musée de la Nature situé à Allouville-Bellefosse.



Milieus naturels à la loupe

L'équilibre écologique d'une zone repose sur la prise en compte habitats. De part et d'autre, le territoire du Parc est confronté espaces délaissés, faute d'intérêts économiques. C'est pourquoi, durable de l'environnement conciliant les exigences écologiques.

La protection de l'environnement passe par des actions locales. Pour les favoriser, le Parc accompagne les acteurs locaux dans leurs démarches. Natura 2000 est l'un des outils au service de la préservation des écosystèmes.



Carrefour de l'environnement

Le territoire du Parc est concerné par quatre sites Natura 2000, ayant leur propre plan de gestion élaboré en concertation avec le Parc et les usagers locaux. Avant tout, le Parc est aux côtés de ceux qui agissent sur le terrain pour la protection de ces sites. Chacun peut conduire des actions en faveur de l'environnement dans le cadre des objectifs fixés. Fin 2003, les six premiers contrats Natura 2000 du site Marais Vernier-Risle Maritime ont été signés.





Vaste étang naturel, la Grand'Mare est l'objet d'un grand chantier de curage

des activités humaines et le respect des écosystèmes, des espèces et des zones soumises à de fortes pressions en passe d'étouffer ou à des côtés des acteurs du terrain, il encourage les initiatives de gestion avec les nécessités économiques, sociales et culturelles.

DROZHERA prend le pouls des écosystèmes

Les espaces naturels ne sont pas figés. Ils sont vivants et ils évoluent en permanence. Il faut donc connaître un maximum de données de leur fonctionnement pour agir efficacement. Parmi ces espaces, les zones humides constituent un maillon écologique essentiel et sont un support pour l'agriculture ou la pêche. Le Parc a mis en place, en 2003, un observatoire des zones humides baptisé DROZHERA (Données Répertoire pour un Observatoire des Zones Humides, de leur Environnement et des Réseaux Aquatiques). Il permet de mieux connaître l'état de la faune et la flore de ces milieux. DROZHERA est appelé à devenir un outil indispensable pour les gestionnaires d'espaces naturels.

Quand l'élevage prend le relais

Si l'élevage trop intensif peut nuire à l'équilibre d'un environnement, l'abandon de toute pratique entraîne lui aussi une chute spectaculaire de la biodiversité. C'est pourquoi le Parc, en collaboration avec les agriculteurs, mène une action pilote de pâturage extensif à l'aide de cheptels rustiques (cheval de Camargue et bovin Highlands) adaptés à des terrains difficiles. Au total, il gère directement 428 hectares et ponctuellement 126 hectares de terrains à faibles valeurs économiques mais à grands intérêts écologiques.



Christian PELFRESNE,
Sainte-Croix-sur-Aizier

Ancien maire de Sainte-Croix-sur-Aizier, Christian Pelfresne est président d'association sur Natura 2000 pour la zone Marais Vernier-Risle Maritime. Ses multiples casquettes d'élu, de chasseur et d'ancien responsable d'une coopérative agricole lui ont permis de rassembler toutes les personnes concernées par Natura 2000.

Pourquoi vous êtes-vous rassemblés en une association ?

Beaucoup de personnes pensaient qu'elles allaient être dépossédées de leur terre, qu'elles ne pourraient plus y chasser ou y pêcher. Nous nous sommes rassemblés pour s'opposer à Natura 2000 : l'association a été créée en mars 1997. Elle a ouvert la porte à tout le monde : les maires de toutes les communes concernées, les chasseurs, les agriculteurs, les usagers, les ports autonomes, les propriétaires forestiers et bien d'autres... La directive européenne parlait de concertation et de consultation des gens sur le terrain. Bien vite, l'association a décidé de quitter la position d'opposant pour devenir un interlocuteur efficace.

La protection de l'environnement faisait déjà partie de votre réflexion ?

J'ai toujours été sensible à l'environnement en tant que chasseur et marchand de produits agricoles. Dès que j'ai été élu, la municipalité a fait le nécessaire pour intégrer le territoire du Parc. Mais je n'étais pas directement concerné par Natura 2000 puisque Sainte Croix n'en faisait pas partie.

Comment avez-vous travaillé ?

Nous avons créé des commissions de travail. Puis, nous avons réalisé un inventaire. Nous nous sommes alors aperçus que la région était en relativement bon état. Par contre, la réserve de la Grand'Mare, à Sainte Opportune était en train de s'étouffer. Nous avons donc fixé des objectifs pour continuer à améliorer cette zone. Ils ont été validés par le préfet en décembre 1998.

Le Parc était-il à vos côtés ?

J'ai demandé que Thierry Lecomte, chargé de mission au Parc, fasse partie de l'association. Il connaissait parfaitement la situation de cette zone. En plus, ses connaissances techniques nous ont été très précieuses. Le Parc a ensuite envoyé des chargés de mission sur le terrain pour voir, au cas par cas, quelles mesures pourraient être mises en place pour aider à monter les dossiers de subventions.

Quelles ont été les actions effectuées ?

Des clôtures ont été mises en place pour favoriser le pâturage extensif et entretenir les roselières. Certaines mares ont été curées. La réserve de la Grand'Mare a ainsi pu bénéficier de travaux énormes.

Seine-Maritime

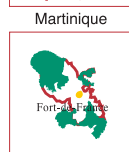
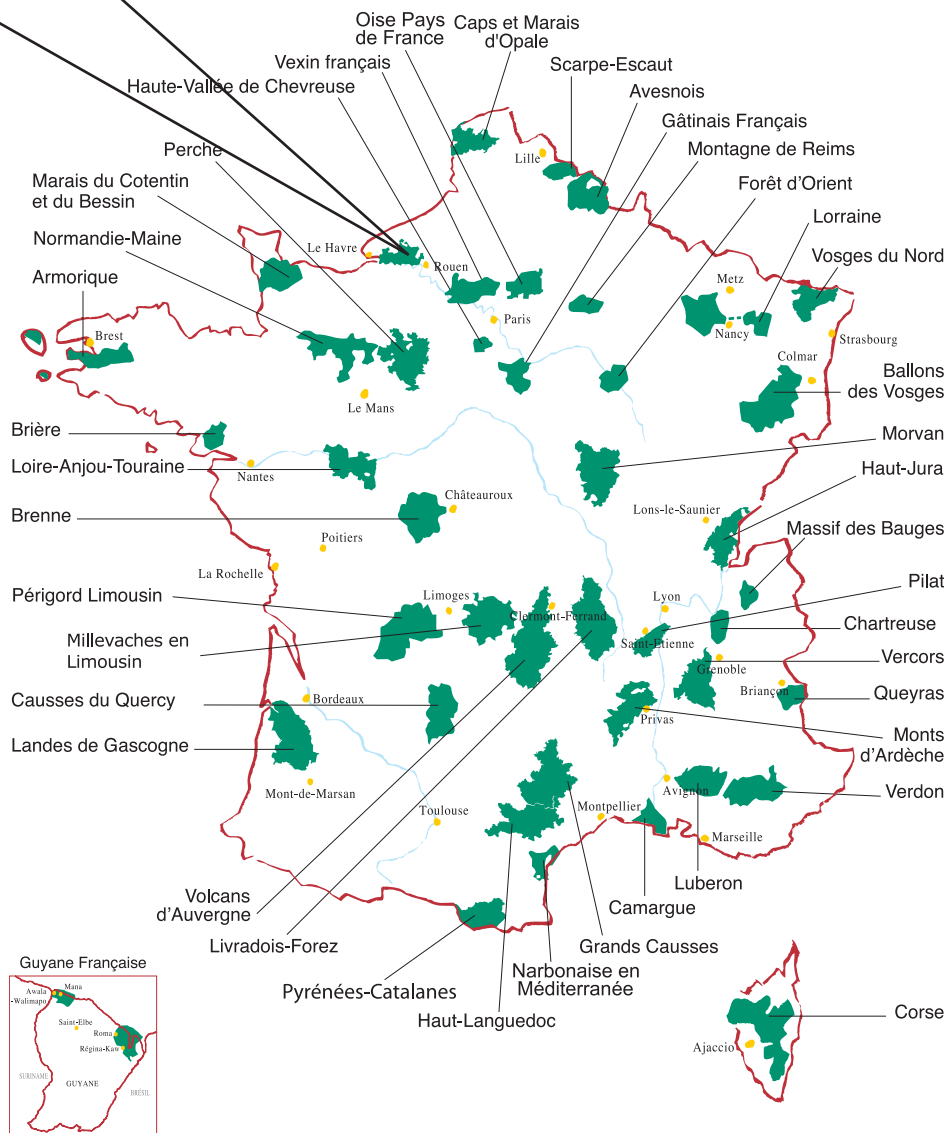
- Allouville-Bellefosse
- Anneville-Ambourville
- Anquetierville
- Bardouville
- Berville-sur-Seine
- Bois-Himont
- Caudebec-en-Caux
- Duclair
- Hautot-sur-Seine
- Hénouville
- Heurteauville
- Jumièges
- La Cerlangue
- La Mailleraye-sur-Seine
- Le Mesnil-sous-Jumièges
- Le Trait
- Louvetot
- Mauny
- Norville
- Notre-Dame-de-Bliquetuit
- Petiville
- Quevillon
- Sahurs
- Saint-Arnoult
- Saint-Gilles-de-Crétot
- Saint-Martin-de-Boscherville
- Saint-Maurice-d'Ételan
- Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
- Saint-Nicolas-de-la-Haye
- Saint-Nicolas-de-la-Taille
- Saint-Paër
- Saint-Pierre-de-Manneville
- Saint-Vigor-d'Ymonville
- Saint-Wandrille-Rançon
- Tancarville
- Touffreville-la-Câble
- Triquerville
- Vatteville-la-Rue
- Villequier
- Yainville
- Yvetot⁽¹⁾
- Yville-sur-Seine

Eure

- Aizier
- Barneville-sur-Seine
- Berville-sur-Mer
- Bouquelon
- Bourneville
- Caumont
- Conteville
- Etreville
- Foulbec
- Fourmetot
- Hauville
- Honguemare-Guérouville
- La Haye-Aubrée
- La Haye-de-Routot
- Le Landin
- Le Marais-Vernier
- Manneville-sur-Risle
- Pont-Audemer⁽¹⁾
- Quillebeuf-sur-Seine
- Routot
- Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
- Saint-Mards-de-Blacarville
- Saint-Pierre-du-Val
- Saint-Ouen-des-Champs
- Saint-Samson-de-la-Roque
- Saint-Sulpice-de-Grimbouville
- Saint-Thurien
- Sainte-Croix-sur-Aizier
- Sainte-Opportune-la-Mare
- Tocqueville
- Trouville-la-Haule
- Vieux-Port



Les Parcs naturels régionaux de France



Echelle des DOM
non représentative

44 Parcs naturels régionaux
3685 communes
23 régions
68 départements
3 millions d'habitants
13 % du territoire national (hors DOM)



**Maison du Parc
naturel régional
des Boucles de la Seine Normandie**
Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16 • Fax 02 35 37 39 70
www.pnr-seine-normande.com

⁽¹⁾ ville porte